

Ce jourd'hui Trente première huitième année républi-
 caine à onze heures du matin pardevant moi Jacques
 André hébert agent municipal de sèvres est
 comparu en la maison commune Louis Joseph
 Delplace journalier à sèvres; lequel assiste de
 Louis Joseph Delplace âgé de Soixante cinq ans
 bourgeois à sèvres et de Marie Magdelaine
 Bouquillon âgée de Soixante quatre ans domiciliée
 à pithem, m'a déclaré que Rosalie ans et son
 épouse en légitime mariage est accouchée

avant l'aurore à dix heures du soir d'un enfant mâle
 qui est né apésente et au quel il a donné le prénom
 de Louis Joseph; d'après cette déclaration que les
 assistés ont certifié conforme à la vérité et la repré-
 sentation à moi faite de l'enfant dénommé j'ai
 rédigé en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent
 acte que la dite Bouquillon a signé, les autres ayant
 déclaré ne savoir écrire de a interpellés.
 fait en la maison commune de sèvres jour, mois,
 et an que dessus.

m m Bouquillon
 J. Hébert

N.1799.12.21

N.08.FM.30

Ce jourd'hui trente frimaire huitième année républicaine à onze heures du matin pardevant moi Jacques André Hebant agent municipal de Wizernes est comparu en la maison commune Louis Joseph Delplace journalier à Wizernes ; lequel assisté de Louis Joseph Delplace âgé de soixante cinq ans berger à Wizernes et de Marie Magdelaine Bouquillon âgée de soixante quatre ans domiciliée à Pihem, m'a déclaré que Rosalie Ansel son épouse en légitime mariage est accouchée avant-hier à dix heures du soir d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et au quel il a donné le prénom de Louis Joseph ; d'après cette déclaration que les assistans ont certifiée conforme à la vérité et la représentation à moi faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs à moi délégués le présent acte que la dite Bouquillon a signé, les autres ayant déclaré ne savoir écrire de ce interpellés.

fait en la maison commune de Wizernes jour, mois et an que dessus.

m m Bouquillon

j : Hebant